

I'm not a robot 
reCAPTCHA

Continue

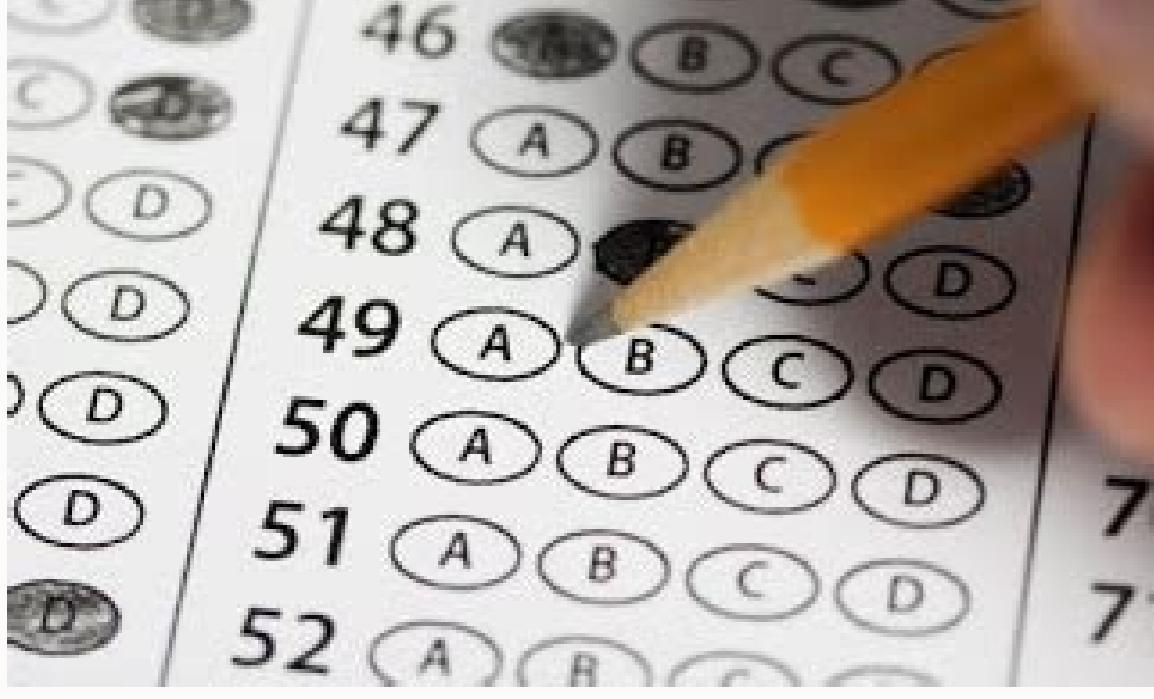
Qcm droit des affaires pdf

Qcm corrigé droit des affaires pdf. Qcm droit pénal des affaires pdf.

1 une société de participation : A)-est obligé de tenir un compte bancaire s'elle exerce une activité commerciale. B)- obligé de tenir un compte bancaire quel que soit son activité C)-elle n'a obligé de tenue de compte. D)-est obligé de tenir un compte parce qu'elle est une société commerciale par la forme 2 Le droit au compte permet aux citoyens marocains de bénéficier de ces avantages: A) opérations de caisse et des crédits bancaires. B) des opérations de caisse et un carnet de chèque et des crédits bancaires C) des opérations de caisse et un carnet de chèque et un autre de lettres de change D)- des opérations de caisse et crédits bancaires et carnet de lettre de change 3 qui géré un compte bancaire s'appelle: A)-un tireur B)- un détenteur C)-un Mandataire D)-un ordonnateur 4 la lettre d'unité de compte: A)- permet à la banque d'unifier les compte d'un client qui détient plusieurs compte en même banque.
B)-rassembler les soldes des comptes du client dans un seul compte.



C)-faire une compensation entre deux comptes lorsqu'un des deux représente solde débiteur. D transformer le solde d'un compte à un autre. 5 les types de compte à vue sont: A)-compte courant B)-compte spéciaux C)-compte de dépôt D)-compte sur carnet 6 le délai de clôture d'un compte non mouvementé pendant 10 ans est: A)10 ans B)5 ans C)15 ans D) aucune réponse 7 lorsque un citoyen émis un chèque sans provision : A)- il peut souscrire des chèques de banque avant un délai de 10 ans. B)- Il ne peut souscrire des chèques bancaires avant un délai de 10 ans . C)- cet acte est considéré comme un délit et frappe par un emprisonnement de 1-a 5ans D)- cet acte ne considéré pas comme un délit est frappe par une amende fiscale seulement. 8 le compte sur carnet est ouvert A) à des personnes morales uniquement. B) à des personnes physique uniquement C)- a des personnes morales et physiques D en principe à des personnes physiques et en exception à des personnes morales 9 sont des étapes de régler les litiges bancaires : A)- saisine de la banque concernée B)-recours à la banque centrale C)- saisine du médiateur D)- recours au tribunal administratif E) recours au tribunal de première instance 10 Quelle est la bonne réponse? a) un compte courant peut présenter soit un solde créditeur soit débiteur b) un compte courant présenter uniquement un solde créditeur c) un titulaire d'un compte courant peut bénéficier des dépassements occasionnels d) un non commerçant peut avoir un compte dépôt 11 en cas du décès d'une personne qui a détient un compte bancaire à solde créditeur le compte : A)- saurait une clôture définitive B)-serait bloqué jusqu'à la production d'une attestation de succession C) serait bloqué jusqu'à la production d'une attestation de tutelle. D)- on ne peut jamais le bloqué et on ne peut jamais le fermer 12 Le délai de régularisation de la situation en ATD est A)- aucun délai B)-60 jrs C)-3jours D)-15 jours 13 La lettre de change (Traite) : 1- est un acte de commerce par nature 2-doit être présentée à l'acceptation avant paiement 3- est un écrit par lequel un souscripteur s'engage à payer au bénéficiaire une certaine somme à une échéance déterminée. 4- aucune réponse 14-lorsque un tireur met la mention non à ordre dans LC le bénéficiaire: A)- peut endosser la lettre de change à une seule personne B)-ne peut endosser la lettre de change qu'au tireur lui-même. D)-peut endosser la lettre de change à un nombre illimité des endossataires 15 la lettre de change peut considéré comme: A)- instrument de paiement B)- instrument de mobilisation de créance C)-instrument de vendre la créance D)-instrument de crédit 16 dans le rapport fondamental de la lettre de change les éléments principaux sont: A)-tireur B)-tiré C)-endosseur D)-endossataire 17 si le tiré d'une LC est un dément et à signé la LC . A)- tous les éléments de la LC soient invalables B)-la seule signature du tiré soit invalable et les autres soient valable. C)-la lettre de change devient une reconnaissance de dette. D)-la lettre de change serait soit valable absolument 18 l'Effet de complaisance c'est: A)- le tireur tire un chèque sans provision B)-le tireur tire une lettre de change sur un tiré imaginaire. C)- le tireur se met en d'accord avec le tiré et tire sur lui une lettre de change sans provision D- le tireur tire une lettre de change à un tiré dont le tireur c'est le bénéficiaire. 19 un avaliste s'engage au bénéficiaire 1)- de payer un somme d'argent préalablement. 2)-d'une garantie 3)-d'un crédit 4)-aucune 20 la clause (contre acceptation est pouvu inséré par : A)-le tiré B)-le tireur sauf si la LC porte la mention (non acceptable) C)- le tireur absolument D)-l'endosseur si la LC ne porte la mention (non acceptable). E)- le bénéficiaire F)- aucun ne peut insérer cette clause parce qu'elle transgresse la validité de la LC 21 les cas d'oppositions de paiement légales prévus par la loi: A)-perte d'instrument de paiement B)-falsification C)- virement bancaire D)- tirer un chèque sans provision 22 choisissez la bonne proposition : A)- en la LC normalisé la provision doit être présenter au domicile du tiré .B)-en la lettre de change classique la provision doit être présenter à la banque à l'échéance. C)-on peut escompter la LC classique .D)- on ne peut pas escompter ou endosser la LC classique 23 Lorsque la datte de LC se met à vue: A)- l'échéance soit un délai déterminé B)-le jour de présentation c'est le jour de paiement C)-le jour de paiement soit le jour de création D)- l'échéance est liée au jour de l'acceptation 24 le dépassement de solde créditeur est fait : A)- occasionnellement au compte courant. B)- par découverte bancaire en compte de dépôt C)- par découvert bancaire en compte courant D)- par dépassement occasionnel au compte chèque 25 Le Rôle de la Lettre de change : a/ un instrument de transport d'argent b/ un instrument de paiement c/ un instrument de crédit d/ les trois réponses citées ci-dessus sont fausses 26 Parmi les caractéristique de traite: 1) acte de commerce par forme 2) titre littéral 3) titre négociable 4) créatrice d'obligation 27 lorsque le tireur a inséré la clause sans garantie dans une LC ça signifie : a)- impossibilité d'intervenant des avalistes b)-si le tiré n'a payé pas on ne peut pas retourner au tireur. c- le paiement de la lettre de change ne doit pas doter une garantie. d)-aucune 28 On applique les intérêts a un LC lorsque la date d'échéance est: 1) a vue 2) a jour fixe 3) a certain délai a vue 4) a certain délai de date 29 L'aval est a - le fait que la traite soit signée par le " tiré " b - une garantie de paiement de la traite, donnée par un tiers c - le fait que le bénéficiaire de la traite peut transmettre à une tierce personne le bénéfice du paiement de l'effet d - une procédure de traitement interne propre aux banques, en ce qui concerne les lettres de change 30 si une lettre de change est créée le 9/06/2015 et acceptée par le tiré le 20/06/2015 et le tireur a met le paiement doit être a un délai de Vue de 10jours: Z)-le paiement doit être le 20/06/2015 Y)le paiement doit être le 09/06/2015 X) le paiement doit être le 1/07/2015 V)le paiement doit être le 30/06/2015 U)le paiement doit être. 31 Choisie la bonne réponse 1) avoir un chèque est un service gratuit 2) avoir un LC est un service payée 3) avoir un LC est un service gratuit 4) avoir un carte magnétique est un service payée 32 Le droit au compte: A)-un droit absolu. B)-un droit limite. C)-un droit relatif. D)-ce n'est pas un droit absolu. E)-un droit illimité. F)-un droit absolu et limite. 33 si un tireur qui a créé une LC LC le 03/06/2015 qui est doit être payé dans un délai fixe de 20 jours et le tire a accepté la LC le 15/06/2015 alors la date de paiement est : A)- 24/06/2015 B)-23/06/2015 C)-06/07/2015 D) 05/07/2015 34 si l'aval est donné au compte du tiré l'avaliste qui a payé à l'échéance peut retourner : A)- au tire accepteur uniquement B)-au tiré accepteur et au endosseur. C)-au tiré accepteur et au tireur D)-au tiré et le premier avaliste. E)- au tireur uniquement Les Réponses 1/A 2/AUTRE 3/C 4/AC 5/ACD 6/B 7/ ABC 8/B 9/ AC 10/AD 11/B 12/ C 13/B 14/B 15/BD 16/AB 17/B 18/C 19/B 20/C 21/AB 22/AUTRE 23/B 24/CD 25/ABC 26/B 27 /AC 28/ABCD 29/B 30/D 31/ABD 32/CDE 33/A 34/C Pour supporter l'équipe du site ,Partagez sur 9/12/2019 Examens Corrigés Droit des Affaires. Examens Droit des Affaires S5 avec corrigé. Controles Corrigés Droit des Affaires S5 Economie. Epreuves+QCM+Exercices Avec Solutions Droit des Affaires Semestre 5. Le droit est l'ensemble des règles obligatoires auxquelles sont soumises les personnes vivant en société. Ces règles sont classées en règles du droit public et règles du droit privé.



Le droit privé régit les rapports des particuliers entre eux, et comporte des matières telles que le droit civil, la procédure civile ou le droit international privé. C'est le droit commun, il s'applique à tous. Du droit civil, différentes branches se sont détachées, dont le droit commercial, le droit social et d'autres matières. université de la polynésie française.université en france.université paris est.université paris 13.paris 11 université.université paris sud.université de paris.université de paris.les universités françaises.universités françaises.université dauphine paris.paris 11 université.université anglaise.université de commerce paris.epfl inscription.université polytechnique hauts de france.nouvelle université de paris.uottawa admission.université paris 8. ----- Télécharger PDF1: Examen Corrigés Droit des Affaires S5 PDF: ICI ----- Télécharger PDF2: Examen Corrigés Droit des Affaires S5 PDF: ICI ----- Télécharger PDF3: Examen Corrigés Droit des Affaires S5 PDF: ICI ----- ***** Voir Aussi ***** Cours Droit des Affaires S5 : ICI Exercices Corrigés Droit des Affaires S5 : ICI fiches droit des affaires pdf.droit des affaires pdf maroc.lessentiel du droit des affaires pdf.exercices corrigés droit des affaires pdf.resume de droit des affaires s5 pdf.cours droit des affaires licence 2 pdf.cours de droit des affaires l2 pdf.droit des affaires s5 pdf maroc.examen droit des affaires s5.qcm.droit des affaires cours slideshare.cours droit des sociétés maroc 2018.cas pratique droit des affaires corrigé maroc.droit commercial cours pdf.cours de droit des affaires ohada pdf.exercices corrigés droit des affaires pdf.cours de droit commercial et des affaires .le régime juridique des affaires au maroc.initiation au droit des affaires.droit des affaires l2.droit des affaires plan de cours.cours de droit des affaires ohada.droit de lentreprise pdf.droit international des affaires cours.cours de droit marocain pdf.ouvrage droit des affaires maroc.cours droit des affaires internationales pdf.dissertation en droit des affaires.droit pénal des affaires marocain pdf .master droit des affaires maroc.réforme du droit des affaires au maroc.droit des affaires marocain ppt.cours droit de lentreprise pdf.les nouveautés du droit des affaires marocain.cas pratique droit des affaires corrigé pdf.qcm droit des affaires pdf.droit commercial exercices corrigés pdf.sujet corrigé de droit commercial pdf.examen droit des affaires s5.qcm. dissertation droit des affaires pdf.cas pratique droit commercial fonds de commerce.sujet corrigé de droit commercial pdf.cas pratique corrigé pdf.cas pratique droit de la concurrence corrigé.cas pratique droit ecole de commerce.cas pratique droit des contrats corrigé pdf.droit des affaires cours pdf.cours de droit des affaires pdf.